

Bienvenue au lycée Louis-le-Grand !

FCPE-LLG

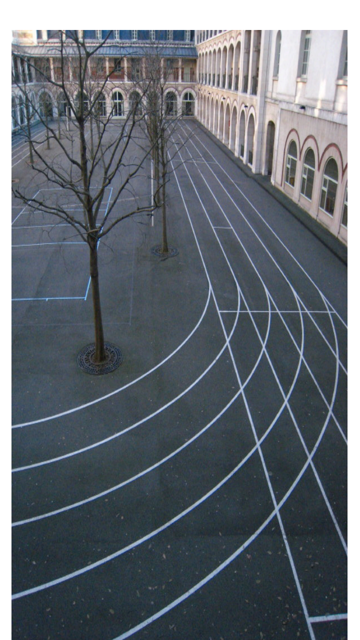
Association des parents d'élèves
du lycée Louis-le-Grand

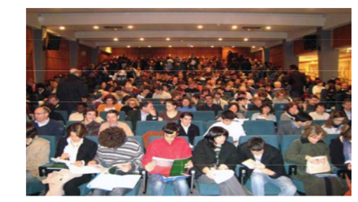
123, rue Saint-Jacques, 75005 Paris
Téléphone : 06 42 92 05 38
Courriel : fcpe.llg@gmail.com Notre site : http://fcpe.llg.free.fr



Après le bac, à LLG et ailleurs...

Samedi 23 novembre 2013 – 9 h 00 / 16 h 30
SALLE DE CONFÉRENCES & AUTRES LIEUX





MATIN (9h-12h30). Tout ou presque sur l'après-bac, Présentation, questions et débat avec le public.



MIDI (12h30-13h30). Tous à table ! (merci aux nombreux et généreux contributeurs…)



APRES-MIDI (13h30-16h30). Ateliers par filières. Les « post-bac » parlent aux « pré-bac ».

Une journée pour prendre... le bon départ!

Chers parents,

EN cette période pré-bac, comme beaucoup d'élèves du lycée, votre enfant caresse peut être l'idée de poursuivre ses études dans une classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE) sans nécessairement savoir dans quelle filière (ou dans quel lycée). À moins qu'il n'ait déjà fixé son choix sur d'autres parcours : Études de santé, Sciences-Po, Droit, École d'ingénieurs à prépa intégrée , ou une filière universitaire tout aussi prometteuse ?

S'il hésite encore, c'est tout naturel ...

La FCPE du lycée Louis-le-Grand a conçu ce guide pour vous aider ainsi que vos enfants à mieux comprendre et maîtriser les offres et les enjeux de cet avenir immédiat auquel il faut prendre le temps de réfléchir. Il doit vous permettre de poser les bonnes questions et d'identifier les caractéristiques de chacune des voies proposées.

En janvier et février, la plupart des lycées de CPGE « ouvrent leurs portes ». C'est aussi le cas des universités et des écoles avec « prépa intégrée ». Profitez-en pour y rencontrer des professeurs et des étudiants. Bulletins de première et de terminale en poche, renseignez-vous sur le rythme de travail, les matières étudiées, les exigences attendues, les débouchés.

Mais surtout, vivez cette période le plus sereinement possible. Les voies de la réussite sont multiples : rien n'est joué. Et la « bonne » solution découlera autant de la détermination et des capacités de travail, que de désirs personnels et de qualités intellectuelles, physiques et humaines. À nos enfants de trouver avec notre aide le parcours le plus adapté à l'épanouissement de leur personnalité et de leurs ambitions légitimes.

Latifa Bachene
Avec L'équipe de la FCPE-LLG

Quel que soit son projet, votre enfant trouvera toutes les précisions nécessaires dans les brochures de l'ONISEP http://www.onisep.fr/ , et de l'Étudiant http://www.letudiant.fr/ .

Merci à Marie-Hélène Thomas, Jean Hammoutou, Pascal Heuillard, Mahjouba Darwane-Mkireb et Corinne Chabbert, pour leur contribution à la réalisation de ce document. Merci aussi à nos adhérents - anciens et actuels- qui nous ont aidés à organiser et à réussir cette journée.

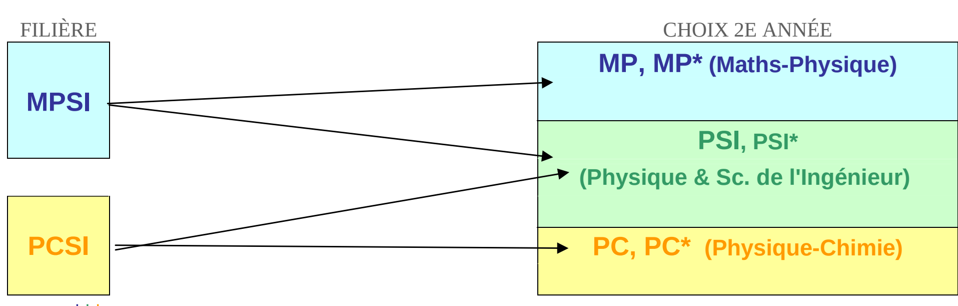


LE CHOIX D'UNE FILIÈRE EN CLASSE PRÉPARATOIRE AU SORTIR D'UN BACCALAURÉAT AU LYCÉE (LLG)

****Présentation très complète de toutes les filières et leurs débouchés sur le site de l'ONISEP**

BACS	FILIÈRES DES CLASSES PRÉPARATOIRES		ÉCOLES ACCESSIBLES
S	Prépas scientifiques	▪ 1re année : **MPSI, PCSI, PTSI** (Sup') ▪ 2e année : **MP, PC, PSI , PT** (Spé')	▪ Écoles d'ingénieurs ▪ Écoles Normales Supérieures (ENS) ▪ Écoles militaires, École navale
		▪ 1re et 2e année : **BCPST**	▪ Écoles d'ingénieurs (Agro, Véto, …) ▪ Écoles Normales Supérieures (ENS)
		▪ 1 année en classe préparatoire (Véto)	▪ Écoles Nationales Vétérinaires
S, L	Prépas éco et commerciales	▪ 1re et 2e année : **ECS** (voie scientifique pour les S) **D1**, **D2** (prépa + université)	▪ Écoles de commerce et de gestion ▪ ENS Cachan (économie gestion) ▪ École Nationale de la statistique ▪ Instituts d'Études Politiques (certains IEP)
L, S	Prépas littéraires	▪ 1re année : Lettres **HK** Hypokhâgne (Lettres supérieures) ▪ 2e année : Khâgne (Première supérieure)	▪ Écoles Normales Supérieures (ENS) ▪ Instituts d'Études politiques (certains IEP) ▪ Écoles de commerce et de gestion ▪ et plus : en tout plus de 42 écoles avec la B.E.L.
STI2D	Prépas technologiques	▪ 1re et 2e année : **TSI** (Technologie et Sciences Industrielles)	▪ Écoles d'ingénieurs

LES SCIENTIFIQUES, DE LA PREMIÈRE À LA DEUXIÈME ANNÉE DE PRÉPA



*** Les classes * regroupent les élèves qui se présentent aux concours les plus exigeants



PROCÉDURE D'INSCRIPTION POSTBAC : MODE D'EMPLOI

Si une part non négligeable des bacheliers de LLG rejoint une université de médecine, de droit ou de sciences politiques, et parfois, d'autres filières plus inattendues, la grande majorité d'entre eux intègre une classe préparatoire, qu'elle soit à dominante littéraire, scientifique ou économique. Environ 30% des élèves poursuivent dans une classe préparatoire du lycée, les autres élèves se répartissant dans différents établissements.

L'avenir des bacheliers du lycée se trouve donc en grande partie hors ses murs. Raison première pour bien connaître le parcours d'inscription et les possibilités de choix après le bac et fréquenter les journées Portes ouvertes des différents établissements (lycées et universités).

L'INSCRIPTION, UN JEU D'ENFANT OU PRESQUE…

Sept étapes en bref : des démarches à effectuer sur internet…

*** 1** - S'informer ! *** 2** – S'inscrire sur le site www.admission-postbac.fr pour rejoindre l'université ou les classes préparatoires *** 3** - Recenser et soupeser ses vœux *** 4** – Editer les dossiers de candidatures et constituer son dossier *** 5** - Classer définitivement ses vœux *** 6** - Consulter les propositions et y répondre, en patientant (parfois) jusqu'au 3e tour de proposition… *** 7** – S'inscrire dans l'établissement.

Un site d'inscription unique pour universités et CPGE : www.admission-postbac.fr

En vue de simplifier les démarches d'inscription postbac, un dossier unique d'inscription est désormais nécessaire, qu'on envisage de s'inscrire à l'université (y compris Médecine et Pharmacie) ou en filières sélectives (dont les Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles, ou CPGE). L'inscription, qui concerne les établissements publics ou privés sous contrat, se fait en ligne sur www.admission-postbac.fr.

➔ **Les classes préparatoires, les filières sélectives et les universités non sélectives figurent désormais sur une seule et même liste de voeux**.

➔ **Date des inscriptions : entre le Lundi 20 janvier et le Jeudi 20 mars 2014.**

➔ **ATTENTION : certaines écoles ne sont pas rattachées à ce système, telles Paris-Dauphine, Sciences-Po Paris et les IEP, les écoles d'architecture…** Il convient donc de bien se renseigner.

QUEL PARCOURS POUR LA PROCÉDURE PRÉPA ?

1 - INFORMATION : dès **le Lundi 2 décembre 2013** sur www.admission-postbac.fr. Il est possible de télécharger le « guide du candidat » ; voir également la brochure de l'ONISEP « Après le BAC » sur http://www.onisep.fr/site/flipbook/guide_apres_bac_2014 . Elle sera aussi distribuée dans les classes.

2 - INSCRIPTION : **mi-janvier-mi-mars (du 20 janvier au 20 mars pour l'année scolaire 2013-2014)**, l'élève enregistre sa candidature en se connectant sur : www.admission-postbac.fr.
Il reçoit un numéro d'inscription et un code personnel qui vont lui permettre de **gérer son dossier étape par étape sur ce même site.**

NB : L'inscription dans les **INSA** (Instituts Nationaux de Sciences Appliquées), les **ENI** (Écoles Nationales d'Ingénieurs), les Cycles Préparatoires Intégrés (**CPI**), les Cycles Préparatoires Polytechniques (**CPP**), les Groupements d'Écoles d'Ingénieurs Publiques à Parcours Intégrés (**GEIPI**) ainsi que dans les Parcours des Écoles d'Ingénieurs Polytech (**PEIP**) et dans quelques autres écoles s'effectue sur ce même site.

3 - RECENSEMENT DES VŒUX. De mi-janvier à mi-mars (20 janvier-20 mars en 2014), l'élève formule ses vœux (quelles filières et où) et les renseigne sur www.admission-postbac.fr.

➔ ATTENTION ! **Un premier classement des vœux est obligatoire avant le 20 mars, même s'il est modifiable ensuite jusqu'au 31 mai.** Réfléchir pour bien hiérarchiser ses voeux, consulter ses enseignants, aller aux portes ouvertes des établissements qu'on convoite… est utile durant cette période. Au delà du 20 mars, il ne sera plus possible d'ajouter ou de supprimer un vœu.

Combien de vœux ?

Émettre des vœux, c'est **classer 36 demandes au maximum. Nombre de demandes possibles par type de filière : 12 en L1 ou en BTS, 12 en CPGE, dont 6 au maximum par voie** (MPSI, PCSI, ECS…), 3 en Mise à niveau en arts appliqués, **3 propositions génériques en Médecine (PCEM1) :** un seul vœu générique pour l'Île-de-France + un classement de 3 UFR.
Un vœu, c'est une filière (ou voie) dans un établissement.
- Chaque vœu correspond donc à un tandem « établissement/voie ».
- Pour un même vœu en CPGE, on peut postuler en internat et en externat.
- Lorsqu'il s'agit d'un réseau d'écoles, comme les INSA (Instituts nationaux des sciences appliquées), le candidat peut choisir plusieurs établissements de ce réseau, on ne lui comptera qu'un seul vœu.

4 - CONSTITUTION MATÉRIELLE DES DOSSIERS. Avant le Mercredi 2 avril 2014 (date limite d'envoi des dossiers-papier) : recensement et impression de la liste définitive des vœux, puis préparation d'un dossier de candidature « papier » (voir p. 4) pour chaque vœu à envoyer à toutes les formations qui le demandent (certaines se contentent d'un envoi électronique).

ATTENTION : **La date limite de constitution du dossier fixée par le lycée, se situera donc vers la fin mars.** Les conseils de classe du 2e trimestre, comportant les recommandations d'inscriptions en classes préparatoires sont souvent assez proches de la date limite d'inscription. Il faut donc rester vigilant.

➔ Certaines universités ont mis en place un processus d'orientation active. En tenir compte.
➔ **S'assurer de la bonne réception des dossiers par les établissements du 6 au 9 mai 2014**.

5 - CLASSEMENT DES VŒUX. Il peut s'effectuer jusqu'au Samedi 31 mai pour 2014. Il consiste à ordonner ses vœux dans l'ordre de ses préférences, par filière choisie. Une fois enregistré, il est définitif.

➔ **Tout vœu non classé** (même unique !) **ne donne évidemment lieu à aucune proposition**.

À savoir : lors du conseil de classe du 2e trimestre, l'équipe enseignante exprime son avis sur les chances de succès des choix de chaque élève. Cet avis est essentiel pour le classement des vœux et en tous cas incontournable pour envisager une inscription à LLG. Il est en effet rarissime qu'un avis défavorable pour une prépa à LLG émis en conseil de classe conduise finalement à une intégration en CPGE à LLG.

NB : Jusqu'à l'ouverture de la phase de dialogue (fin mai), il reste toujours possible de modifier l'ordre de ses choix. **L'ordre choisi n'est connu que de l'élève. Les établissements demandés n'ont donc aucune visibilité sur le classement effectué par l'élève.**

6 - PHASE DE DIALOGUE « PROPOSITION/RÉPONSE ». La phase de dialogue lycées/élèves (**5 semaines en juin-juillet**) comporte 3 tours de propositions/réponses (un par quinzaine, échéances les **17 juin, 1er juillet et 19 juillet 2014**). **L'élève dispose de 5 jours à chaque phase pour répondre**. Il peut accepter, réserver sa réponse ou refuser les propositions qui lui sont faites**.**

Aux deux premiers tours, l'élève peut toujours réserver sa réponse en espérant un établissement mieux classé dans sa liste, mais il ne peut plus revenir en arrière sur sa liste et préférer une voie ou un établissement placé plus bas dans son classement.

ATTENTION : **Sans réponse dans le délai imparti, l'élève est « démissionné ».**

* Quelles réponses ? Un choix effectué par un élève d'un établissement donné permet de libérer des places pour des élèves en liste d'attente, dans les autres établissements où il avait été accepté.
- Répondre « **oui** » valide définitivement la proposition de l'établissement comme choix de l'élève.
- Répondre « **oui mais** » permet à l'élève d'attendre une meilleure proposition, mais ce « oui mais » élimine tous les autres choix moins bien classés dans sa liste.
- Répondre « **non mais** » signifie un refus pour la proposition faite mais le maintien de la candidature pour les autres établissements.
- Répondre « **non »** engendre une sortie définitive du cycle d'inscriptions

NB : **La réponse est enregistrée immédiatemen**t, **il n'y a pas de mise en garde de confirmation !**

ATTENTION ! Un candidat qui aurait placé des filières universitaires non sélectives dans sa liste de vœux aura toujours une proposition, mais il n'aura pas de possibilité de recours au cas où il n'aurait pas trouvé de place dans les filières sélectives qu'il avait choisies en priorité.

Au dernier tour de proposition, si l'élève a une proposition, il doit impérativement répondre « oui » ! S'il n'a pas de proposition, il peut recourir à la **procédure complémentaire, ouverte du 27 juin au 15 septembre**. **Celle-ci est entièrement électronique.** L'élève aura chaque fois 8 jours pour répondre aux propositions

*** Externat / Internat ?** Rappel : une demande recensée en externat et en internat ne compte que pour un vœu. Si la réponse est favorable en mode « externat » et que l'élève souhaite absolument conserver le vœu en question, il doit répondre « oui mais ». La réponse « non » annulerait définitivement ce vœu.

NB : la constitution du **Dossier social étudiant (DSE)** doit être effectuée entre mi-janvier et fin avril. **En 2013, la date limite du dépôt du dossier au CROUS était fixée au 30 avril.** A partir du mois de juillet, l'étudiant candidat à une bourse ou à d'autres aides est informé de la suite donnée à sa demande. Pour plus d'informations : www.cnous.fr.

*** Logement étudiant.** La recherche d'un logement étudiant doit débuter dès le mois de janvier, en particulier dans les foyers dont les réservations commencent dès le début de l'année.

7 - L'INSCRIPTION ADMINISTRATIVE

Elle s'effectue dans l'établissement d'accueil au début du mois de juillet, sur présentation des relevés de notes et de décision du baccalauréat.

LES P'TITS CONSEILS DES ANCIENS DE LLG…

1. Se repérer dans la jungle des sigles : petit glossaire des classes prépas

CPGE Classes préparatoires aux grandes écoles
HK Hypokhâgne (ou « Lettres sup' ») pour les études littéraires (elle mène en 2e année à **K**, khâgne)
B/L : elle s'adresse aux ex-scientifiques qui souhaitent conserver une partie « maths ».
A/L : elle concerne les littéraires, qui conservent des langues anciennes
LSH (Lettres et Sciences humaines) : khâgne de lettres modernes.
ECS Classes économiques et commerciales, voie scientifique (une voie littéraire est aussi possible).
MPSI Maths-Physique-Sciences de l'Ingénieur. Elle conduit en 2e année à **MP** ou **PSI**.
PCSI Physique-Chimie-Sciences de l'Ingénieur. En 2e année, on opte pour **PC** ou **PSI**.
BCPST Biologie-Chimie-Physique-Sciences de la Terre.
TSI Technologie et Sciences de l'Industrie.

2. Choisir sa voie

➔ C'est d'abord **suivre ses propres inclinations** et dispositions, en reconnaissant ses points forts et ses faiblesses. L'année de terminale permet de laisser mûrir les projets. Le regard des enseignants et l'avis du conseil de classe sont souvent précieux.

➔ C'est aussi en partie **affaire de stratégie** (quel parcours offrira le plus de chances d'atteindre telle formation professionnelle précise, quelle voie optimisera les chances d'intégrer telle école…). Elèves et parents auront à se familiariser avec toutes les nuances des classes prépas (HK A/L ou B/L ? Classique ou moderne ? MPSI ou PCSI ? BCPST ?)

➔ Si le nombre de vœux par voie est limité, **le nombre de voies possibles offre une grande liberté.** Un élève peut demander à la fois une hypokhâgne, une maths sup' (MPSI ou PCSI), une prépa commerciale (ECS ou ECE), une prépa bio, une L1, une PCEM1…). La difficulté est d'ordonner ces voies entre elles.
Panacher ses vœux ne présente pas de risque à condition d'avoir suivi l'ordre réel de ses préférences, d'avoir estimé ses capacités au plus juste et d'être prêt à entrer partout où on a postulé.

On ne risque rien (sauf à y être accepté…) à mettre un établissement « difficile » en premier, mais on augmente aussi ses chances en postulant dans des établissements moins demandés.
Piqûre de rappel : obtenir son 1er vœu enlève toute possibilité de choisir un des suivants !

Attention au choix d'une prépa par défaut ou par pur calcul…
Une prépa demande beaucoup de travail et un investissement personnel fort. On n'y réussit pas à contrecœur. **Quelle que soit la voie ou le lycée, l'élève ne devrait demander que des classes où il aura envie de travailler.** Inutile, en particulier, qu'il cherche à remplir sa liste à tout prix.

3. Choisir l'établissement en prépa

C'est ici que l'expérience des adultes doit être en alerte ! Elle aura à tempérer le « prestige » de certains établissements en tenant compte, avant tout de :

*** La proximité…**

➔ Le temps de présence obligatoire au lycée est important (30 à 35 h), les colles (séances d'interrogation orale en condition de concours) souvent casées après les heures de cours et il reste beaucoup à faire une fois rentré. On estime à 15h en semaine + 10h le week-end, le travail personnel hors heures de cours…

➔ Les habitants de Paris ou de sa banlieue ne décrochent qu'exceptionnellement une place d'internat car les étudiants de province sont très nombreux. Paris concentre le quart des prépas littéraires et la moitié des classes « étoiles » (préparation aux « très grandes écoles ») de France.

➔ La « chambre en ville » ou le foyer ne convient pas à tous.

*** La taille de l'établissement…**

Afin d'éviter d'avoir à changer d'établissement entre la première et la deuxième année, **il est nécessaire de se renseigner dès le départ sur les classes de 2e année** :
- Pour les littéraires, s'intéresser aux options,
- Pour les scientifiques, voir si tous les parcours sont possibles. Y a-t-il des classes étoilées (souvent indispensables quand l'élève ambitionne des écoles telles que l'ENS, X, Centrale Paris, etc.) et des classes non étoilées ?
- Pour les PSI, il faut savoir que les lycées partagent leurs équipements techniques entre « bassins de labo », un facteur qui pèse sur le temps de transport.

*** La « force » de la classe…**

Les enseignants de LLG donnent volontiers leur avis sur ce sujet ! **Les portes ouvertes sont une bonne occasion de tester la réaction des professeurs de la prépa convoitée** et d'en interroger les élèves.
La configuration idéale est de viser une classe dans laquelle l'élève sera dans le premier tiers.

4. Le dossier de candidature

*** Qu'y a-t-il dans le dossier ?**
Les trois bulletins de 1re + ceux des 2 premiers trimestres de terminale + les notes du bac de français (quelle que soit la prépa, les profils les plus équilibrés sont les plus recherchés) + une feuille d'appréciations sur la capacité de l'élève à suivre la classe demandée dans l'établissement demandé et sur ses notes (rédigée par les professeurs de terminale et que l'élève ne voit pas)
* pour une entrée en MPSI, PCSI : maths, physique, philo, LV1 ;
* pour une entrée en BCPST (bio) : idem + SVT ;
* pour une entrée en HK : philo, histoire, LV1, LV2, latin, grec, français ;
* pour une entrée en ECS : maths, philo, histoire, LV1, LV2
+ un tableau, complété par le proviseur, avec le niveau de la classe (TB, B, AB, moyen, faible), assorti d'une appréciation générale sur l'admission de l'élève dans la filière demandée (très favorable, favorable, réservée, défavorable).

*** Après le conseil de classe du 2e trimestre,** l'élève constitue autant de dossiers « papier » que de vœux exprimés. Le lycée les transmet après les avoir complétés. Jusqu'à la fin de la procédure, l'élève ne sait pas ce qu'on dit de lui ; les établissements ne savent pas combien de demandes l'élève a formulées, ni lesquelles, ni a fortiori l'ordre dans lequel il les a classées.

*** Comment le dossier sera-t-il traité ?**
Chacun à leur manière, les lycées classent les dossiers reçus, la plupart en évaluant :
- la « force » du lycée d'origine (coefficient attribué aux plus connus),
- les notes suivant les profils recherchés (ex : coefficient plus fort pour les notes de maths que de physique pour une MPSI et inversement pour une PCSI),
- la place de l'élève dans sa classe.

*** Qui examine les dossiers ?** Les enseignants de 1ère ou 2e année de prépa, leurs cours terminés

*** Quel classement ?**toutes ne sont pas classées (environ 60% au niveau national). LLG reçoit en moyenne 10 demandes pour chaque place offerte et en classe un peu plus de la moitié.

ATTENTION : Il vaut mieux s'assurer que son dossier est bien arrivé… ! La vérification de la réception des dossiers est possible sur le site des admissions du 6 au 9 mai 2014.

Autres filières. En bref… et en attendant d'en savoir plus sur les nouvelles dispositions

Nombre de vœux en université : 12. Un vœu correspond à une discipline dans une université. L'étudiant peut choisir des universités et ordonner ses choix, sauf cas particulier, dans la France entière.

Filière médecine-pharmacie-odontologie-sage femme : en PCEM1 (1ère année), pour l'Île-de-France, un seul vœu suffit. Il sera assorti d'une hiérarchisation par l'étudiant de 3 UFR à la fin de la procédure (en jun ou jul).

Écoles d'architecture : les dossiers sont spécifiques à chaque école.

Université Paris-Dauphine : les dossiers sont à retirer auprès de l'établissement autour du 15 mars, avec retour d'inscription début avril. Voir le site www.dauphine.fr.

Sciences-Po. Recrutement spécifique. Voir le site : http://www.sciences-po.fr.
➔ Voir aussi : « **Les études supérieures sans prépa** », pp. 13-16.

LES PRÉPAS SCIENTIFIQUES

Les grandes écoles d'ingénieurs et les ENS essaient de recruter des étudiants aux parcours différents. En ventilant les places qu'elles offrent aux concours, elles modulent le poids des profils qu'elles recherchent : à chaque quota de places correspond ainsi un cursus de prépa. Par ce moyen, la préparation s'adapte très tôt à l'offre d'intégration, et les étudiants des prépas scientifiques ont moins de chances que d'autres de s'engager dans un cul-de-sac. **C'est donc en suivant ses goûts et ses points forts, mais en ayant présent à l'esprit les concours qu'il envisage, qu'un étudiant choisit sa prépa.**

Ce choix l'engage pour deux ans (au moins). Changer de voie entre la « sup' » (1re année) et la « spé' » (2e année) est rarissime et les réorientations (nouvelle 1re année) sont étudiées de très près pour éviter les redoublements déguisés ; elles sont quasi exclusivement réservées à des passages vers une première année d'ECS (éco) ou de BCPST (bio).

> ➔ NB. Les enseignements de spécialité suivis en terminale ne prédéterminent pas l'accès aux CPGE. La filière PTSI est ouverte aux bacheliers S-SI et S-SVT. La filière TSI n'est ouverte qu'aux bacheliers STI.

La première année ne se redouble pas. Les concours se passent soit à l'issue de la 1re année de spé' (en « 3/2 »), soit après l'avoir recommencée (en « 5/2 »).

> ➔ Ce redoublement n'est pas automatique : il est soumis à l'accord du conseil de classe de fin d'année en fonction de l'année écoulée et, selon les cas, sous réserve d'un minimum de résultats aux concours).
> ➔ Les « 5/2 » représentent environ le quart des effectifs de l'ensemble des maths spé'.

CONCOURS ET PARCOURS

Le site http://www.scei-concours.fr/ centralise de très nombreuses informations sur chaque parcours et sur les différentes banques de concours. Il indique également les statistiques de réussite de chaque lycée aux différents concours.

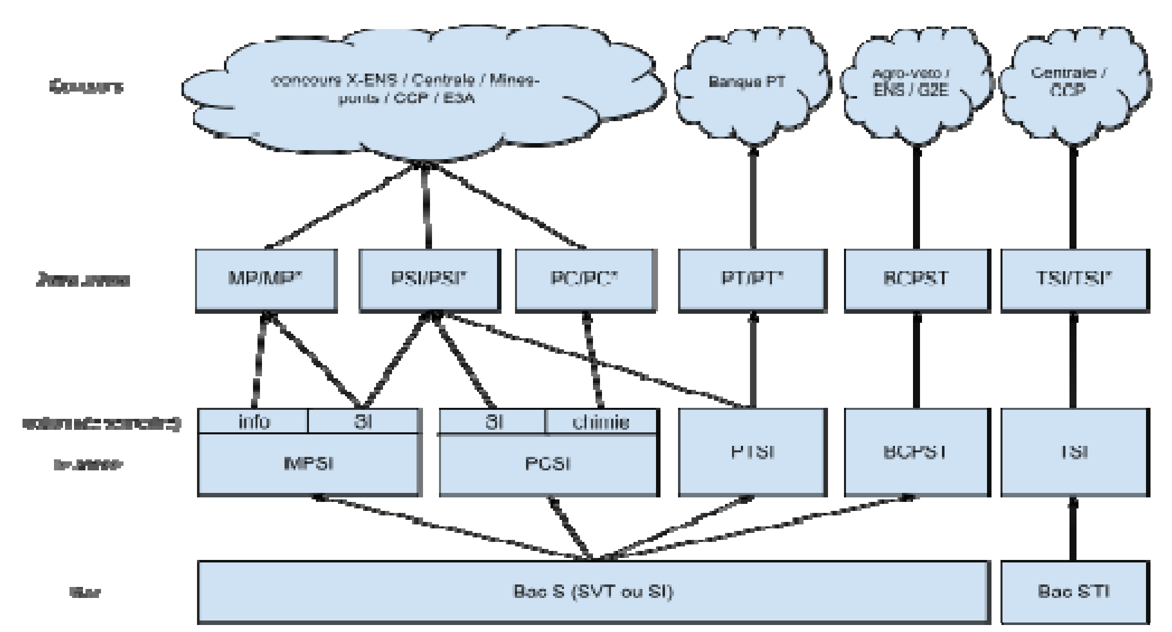


Schéma synthétisant les différentes filières offertes en classes préparatoires scientifiques (Wikipédia)

Les filières TB et TPS accessibles avec un bac STL ne concernant pas les élèves du lycée ne sont pas décrites ci-dessous.

Les filières MP, PC, PSI, PTSI permettent de se présenter aux concours de presque toutes les écoles d'ingénieurs et écoles normales. Il y a cependant quelques spécificités: les filières PSI et PTSI ne donnent pas accès aux ENS Paris et Lyon, l'ESPCI n'est ouverte qu'aux étudiants de PC (avec quelques places pour les étudiants venant de BCPST). Presque toutes les écoles (hors écoles normales) offrent des places à la filière TSI mais en nombre limité. La filière BCPST permet de se présenter dans les écoles d'agronomie, écoles vétérinaires, les ENS, les écoles de géologie…

➔ **Depuis la rentrée 2013, 2 nouveautés** pour les prépas scientifiques :

- Les années sont découpées **en semestres** (afin de se synchroniser avec les universités)
- **L'informatique devient un enseignement obligatoire** dans le tronc commun.

CE QUI LES RASSEMBLE

Dans toutes les classes de 1re et 2e années, chaque semaine :

- 2 h de français-philo
- 2 h de LV1
- 1 h de LV2 (facultative)
- 2 h d'EPS
- À partir du 2e semestre de 1re année, 2 h de TIPE
- + colles de français et de LV1
- 2h d'informatique (depuis cette rentrée 2013 – quota différent en prépa Bio)

➔ **Programme annuel en français-philo**. L'importance aux concours du français et des langues n'est pas directement proportionnelle à leur place dans l'emploi du temps et les notes y sont souvent très étalées, **le travail personnel se révèle ici particulièrement payant**.

➔ **Les Travaux d'Initiative Personnelle Encadrés ou TIPE** : Il s'agit de construire un dossier scientifique à partir d'une recherche personnelle (documentation, expérimentation, modélisation…). Objectif : développer le sens de l'initiative et l'esprit critique des candidats.
Le travail est évalué par un oral commun divisé en deux épreuves : présentation du travail personnel (exposé de 10 mn et discussion de 10 mn) et interrogation sur un document soumis à l'étudiant (exposé de 10 mn et discussion de 10 mn).

➔ Les heures d'EPS, obligatoires, sont souvent grignotées par les autres matières (particulièrement les colles). En dehors du fait que le concours de l'X comporte des épreuves sportives obligatoires, il est important pour les étudiants de pouvoir se détendre.

CE QUI LES DIFFÉRENCIE EN « SUP' » (1re année)

Au cours du 1er semestre, l'étudiant se prépare à choisir une option pour la suite de sa scolarité, choix qui sera soumis au conseil de classe. **C'est déjà un premier tri dans les concours qu'il passera.**
L'emploi du temps de 1re année comporte ainsi deux périodes, avant et après les vacances de Noël.

1 - Les matières scientifiques en MPSI

Les MPSI (Maths Physique Sciences de l'Ingénieur) sont des classes de 1re année à dominante maths, où toutes les matières scientifiques sont abordées de manière très conceptuelle et théorique ; elles conviennent aux caractères enclins à la modélisation et à l'abstraction, qui ont assimilé le programme de terminale « sans effort ».

Pendant la 1re période, les étudiants suivent chaque semaine (cours + TD et TP) :
10 + 2 h de maths,
4 + 2 h de physique,
1 + 1 h de chimie,
1 + 1 h de sciences de l'ingénieur pour tous au 1er semestre, 2h ensuite selon l'option choisie (S)I ou Info
+ devoirs sur table
+ colles de maths, physique, français et LV1 ;
soit 22 h de matières scientifiques (+ TIPE)

Au second semestre, ils s'inscrivent :

➔ **soit en option Info** :
- Abandon des SI, remplacées par de l'informatique théorique (algorithmique, à orientation mathématique). Passage en MP option Info exclusivement.
- Cette option n'est pas présente dans tous les lycées.
- Il est possible de passer les concours des ENS en MP sans option ; en revanche, le concours de l'X se passe soit en Info, soit en SI.

  *À LLG, en spé', l'option Info est suivie par 20 % des étudiants de MP et 40 % des étudiants des classes « étoile ». La possibilité de s'inscrire en option Info est limitée au tiers des classes de MPSI (sélection sur les maths).

➔ **soit en option sciences industrielles (SI)** :
- 2 h de TP hebdomadaires supplémentaires. Passage en MP option SI ou en PSI.

➔ Les étudiants peuvent aussi choisir de ne prendre aucune option : pas de changement d'emploi du temps dans ce cas. Passage en MP option SI exclusivement.

*Ce cas de figure n'est pas possible à LLG.

2 - Les matières scientifiques en PCSI

Les PCSI (Physique, Chimie, Sciences de l'Ingénieur) sont des classes de 1re année à dominante physique-chimie ; elles proposent une approche plus expérimentale de ces disciplines, avec une place importante faite aux TD et TP, et l'introduction des TP-cours. Elles exigent un travail équilibré entre maths, physique (programme plus large qu'en MPSI) et chimie (programme très riche, chimie organique).

Pendant la 1re période, les étudiants suivent chaque semaine (cours + TD et TP) :
7 + 3 h de maths,
5 + 3 h de physique,
2 + 2 h de chimie,
1 + 3 h de sciences industrielles
+ devoirs sur table
+ colles de maths, physique, chimie, français et LV1 ;
soit 26 h de matières scientifiques (+ TIPE).

Au second semestre, ils choisissent :

➔ **soit l'option chimie** :
- Fin des heures de SI. Passage en PC exclusivement.
- Cette option est indispensable pour présenter les concours des Écoles de Chimie

➔ **soit l'option SI** :
- Allégement du programme de chimie. Passage en PSI exclusivement.

Dans les deux cas, fin des TD d'informatique.

3- Les matières scientifiques en PTSI

Elles sont réparties de façon équilibrée entre les sciences physiques, les mathématiques et les sciences industrielles

6+3 h de maths
4+2 h de physique
1+1 h de chimie
2+6,5 sciences industrielles
+ colles de SI, physique-chimie, maths, LV1

A la fin d'une année de PTSI on peut en principe soit aller en PT ou en PSI

4-Les matières scientifiques en TSI

7+4 h mathématiques
3+3,5 h physique
1+0,5 h chimie
2+6 h SI
+ colles de SI, physique-chimie, maths, LV1

CE QUI LES DIFFÉRENCIE EN « SPÉ' » (2e année)

1 - Les matières scientifiques en MP

Ces classes de 2e année sont accessibles uniquement aux étudiants de MPSI. Elles sont résolument tournées vers l'étude des aspects théoriques des disciplines scientifiques. Dominante maths, approche scientifique théorique, une option (informatique ou sciences industrielles).

Chaque semaine : 10 + 2 h de maths, 6 + 3 h de physique-chimie, 1 + 1 h d'option (info ou SI), 1 h de calcul formel + devoirs sur table + colles ;
soit 26 h de matières scientifiques par semaine dont 17 h de cours (+ TIPE).

> * Extrait du programme officiel des classes de MP : « Les mathématiques constituent conjointement une discipline scientifique à part entière, développant des concepts, des résultats, des méthodes et une démarche spécifique, et une discipline fournissant des connaissances et des méthodes nécessaires à la physique, à l'informatique, à la chimie et aux sciences industrielles. La réflexion sur les concepts et les méthodes, la pratique du raisonnement et de la démarche mathématique constituent un objectif majeur. (…) La formation est conçue en fonction de quatre objectifs essentiels :
> - Développer conjointement l'intuition, l'imagination, le raisonnement et la rigueur
> - (…) Développer une attitude de questionnement et de recherche
> - Exploiter toute la richesse de la démarche mathématique (…)

- o Privilégier les problèmes susceptibles de développer la réflexion personnelle et les capacités de synthèse (…). »

2 - Les matières scientifiques en PC

Ces classes de 2e année sont **accessibles uniquement aux étudiants issus de PCSI option chimie**. Approche moins abstraite des mathématiques et plus expérimentale des disciplines scientifiques. Comme en 1ère année, l'étude des aspects concrets des disciplines scientifiques complète leur étude théorique. La physique et la chimie y sont enseignées distinctement, par deux professeurs différents.

Chaque semaine : 6+3 h de maths, 6+3 h de physique, 3+2 ½ h de chimie, 1 h d'informatique, + devoirs sur table + colles ;
soit presque 25 h de matières scientifiques, dont 15 h de cours (+ TIPE).

3 - Les matières scientifiques en PSI

Les classes de PSI accueillent des étudiants issus de MPSI (option SI ou sans option), PCSI (option SI) et PTSI. Application des outils mathématiques et physiques aux sciences de l'ingénieur, expérimentation privilégiée, pas de dominante.

Chaque semaine : 10 h de maths, 10 h de physique et chimie, 4 h de SI et 1 h d'informatique + devoirs sur table et colles.

4 - Les matières scientifiques en PT

Les matières scientifiques principales sont les sciences industrielles, les sciences physiques (et dans une moindre mesure la chimie) et les mathématiques. 6.3 h de maths, 3+3 h de physique, 1+1 h de chimie, 2.6,5 h de SI

5 - Les matières scientifiques en TSI 2ème année

Les matières scientifiques principales sont les mathématiques, la physique et la technologie (électricité et mécanique) : 7+3 h de maths, 3+3 h de physique, 1+1 h de chimie, 2+5 heures de SI

6 - Les classes « étoile »

Elles concernent a priori les lycées disposant de plusieurs classes par filière ou ayant une politique très sélective : **les meilleurs étudiants s'y préparent intensivement aux concours les plus ardus** (ENS et Polytechnique) ; elles ont souvent pris le relais des anciennes classes « prime ». Le passage dans ces classes est décidé par le conseil de classe de fin d'année.

➔ **NB : les étoiles sont à usage interne** (certains lycées ont ainsi des classes « double-étoile » ou « demi-étoile »), elles n'ont pas d'existence pour les écoles que préparent les étudiants.

➔ Il n'y a pas de différence de programme, mais une différence de rythme, d'approfondissement et d'entraînement à l'oral.

➔ **Le passage en Spé' peut être assorti de réserves : classe non étoilée, classe à faible effectif, etc**.

CEUX QUI NE PASSENT PAS EN SPÉ'…

Certains étudiants ne souhaitent pas poursuivre en prépa, d'autres ne sont pas admis en 2e année. Que peuvent-ils faire alors ?

- **Se réorienter en ECS ou BCPST** (1re année)

➔ Il s'agit souvent d'étudiants ayant fortement hésité entre deux voies au moment de leur inscription en fin de Terminale : il faut évidemment un profil qui corresponde à la prépa demandée et de bons arguments ; l'inscription se faisant hors procédure APB elle sera plus difficile s'il faut changer d'établissement.

- **Passer un concours d'école d'ingénieur à bac + 1** (prépa intégrée)

➔ Il s'agit des écoles dites « à prépa intégrée ». Cette solution convient particulièrement aux étudiants qui ont déjà un projet (ou une idée) de spécialisation et à qui le stress d'une maths spé' n'apporterait rien.

- **Changer de lycée** pour y trouver des classes non étoilées, ou à plus petits effectifs, ou mieux adaptées à leur rythme de travail.

➔ À LLG cette démarche est généralement encadrée par le lycée : choix du lycée d'accueil, lettres d'accompagnement des enseignants.

- **S'inscrire en faculté** et faire valider ses années de prépa. Pour prendre sa décision de dispense ou non de 1re année, l'université tiendra compte des résultats de prépa : le conseil de classe délivre à la fin de l'année une attestation de 60 ECTS qui doit être validée par l'université que l'étudiant ait été inscrit en cumiulatif ou pas.

➔ Accords avec Paris VI et Paris VII (Jussieu) pour les étudiants de LLG.

* À LLG, plus de 90 % des étudiants entrés en MPSI (et ayant rejoint les MP ou la classe de PSI) et en PCSI (passés en PC ou PSI) sont passés en 2e année au lycée.
* En France, 23 % des étudiants quittent les prépas scientifiques en fin de 1re année.

POUR TOUS, À L'ENTRÉE EN « SUP' »…

… ne confondez pas mauvaises notes de début d'année et échec annoncé.

Dans beaucoup d'établissements il n'est pas rare de commencer l'année avec un 2 en maths (par exemple !) ! S'adressant à des étudiants ayant jusqu'à présent eu des parcours sans faute, une mention « bien » ou « très bien » au bac, le choc peut faire baisser les bras, d'autant plus qu'on pourra trouver dans chaque classe quelques étudiants qui auront tranquillement 18 aux mêmes devoirs.

Deux choses à savoir avant de jeter le gant :

- Les très « forts en maths », venus de tous horizons et recrutés sur ce critère, ne sont pas la moyenne de la classe.
- On est rarement seul à démarrer très bas, le changement de rythme, de méthode, d'environnement (50 dans une classe) est pour beaucoup très déstabilisant. La notation change aussi, elle est souvent d'emblée quasiment celle des concours ; il faut apprendre à la recevoir comme une mesure du chemin qui reste à parcourir…

En cas de doute ou de découragement, il est très important d'oser faire le point avec l'enseignant de la matière concernée. Lui seul sait comment son cours va évoluer, il évalue très vite l'aptitude de chacun à acquérir une méthode de travail efficace et adaptée aux exigences des concours. N'oubliez pas qu'un prof de prépa n'est pas un enseignant du secondaire : il a face à lui un groupe de jeunes adultes qu'il « entraîne » comme une équipe ; c'est à l'étudiant de prendre l'initiative de la rencontre.

Il peut être utile de faire aussi un bilan de son organisation personnelle (installation, rythme, équipement…) pour éliminer toutes les occasions de perdre du temps et donc de perdre pied.

L'évolution compte plus que le démarrage. Il faut souvent un semestre pour passer totalement du rythme de terminale à celui de prépa ! Appuyez-vous sur les autres pour absorber le choc du départ, ne négligez pas l'élan et l'entraide que procure l'esprit « promo » d'une prépa, la régularité dans l'effort fera le reste…

UNE AUTRE FILIÈRE : LES PRÉPAS « BIO »

En 2 ans les BCPST (Biologie, Chimie, Physique, Sciences de la Terre) – Veto préparent aux concours
- **de l'INA Paris-Grignon,**
- **des ENSA (Écoles Nationales Supérieures Agronomiques),**
- **des ENITA (Écoles Nationales d'Ingénieurs des Travaux agricoles),**
- **des Écoles des Eaux et Forêts,**
- **des Écoles Supérieures de Chimie**
- **et, depuis 4 ans, aux Écoles Nationales Vétérinaires** (Alfort, Lyon, Nantes et Toulouse - concours A).

Les prépas « bio » permettent aussi l'entrée dans les Ecoles de géologie, de l'eau et de l'environnement (concours G2E).

Une série leur est réservée aux concours de l'ENS (21 places rue d'Ulm, 28 à Lyon, 15 à Cachan).

En 1re année (cours + TD + TP) :
5 + 3 h de maths,
2,5 + 1,5 h de physique,
1,5 + 1,5 h de chimie,
5 + 3 h de biologie,
1,5 h d'informatique
+ comme dans toutes les prépas scientifiques 2 h de français, 2 h de LV1 ; 2 h d'EPS
+ TIPE
+ stages de terrain en géologie et botanique (suivant les prépas)

En 2e année (cours + TD + TP) :
5 + 2 h de maths,
2,5 + 1,5 h de physique,
2 + 1,5 h de chimie,
4,5 + 2,5 h de biologie,
1 h d'informatique
+ français, LV, EPS
+ TIPE
+ stages de terrain (suivant les prépas)

* Ce survol est rapide. Il n'y a pas de BCPST à LLG, mais des classes à H IV (1), Saint-Louis (3), Fénelon (1), Chaptal (2), ENCPB (1) Janson-de-Sailly (2), Jean-Baptiste Say (1). Si cette filière vous intéresse, allez aux portes ouvertes de ces lycées…

Informations et liens
➔ Sur les sites des ENS (voir ci-dessous)
➔ Pour le concours Agro-Véto : www.concours-agro-veto.net/ (pour les groupe ENSA et ENSTA, les Ecoles Nationales Vétérinaires, les écoles du concours A PC BIO, celles des concours A ARCH BIO et A TB ARCH BIO, le réseau Polytech, l'ENSTIB)
➔ Sur le site du concours G2E : http://g2e.ensg.inpl-nancy.fr

POUR EN SAVOIR PLUS

Sur le site des inscriptions aux concours, un « lien » vers le site de chaque école (trop nombreuses pour qu'on les recense ici) :
http://www.scei-concours.fr/

Sur les programmes - sauf BCPST -, site de l'Union des Professeurs de Spéciale (mise à jour inégale selon les filières) : http://www.prepas.org/

Sites des ENS
* **Ulm** www.ens.fr
* **Lyon** www.ens-lyon.fr
* **Cachan** www.ens-cachan.fr

LES PRÉPAS ÉCONOMIQUES ET COMMERCIALES VOIE SCIENTIFIQUE (ECS), et les autres…

Ancienne voie générale, la filière scientifique (ECS) est celle qui ouvre le plus de places aux concours des écoles de commerce, le taux de réussite dans les écoles les plus « cotées » y est toujours meilleur que par la voie économique (ECE).

L'inscription y est extrêmement sélective : **il existe en effet beaucoup moins d'écoles de commerce que d'écoles d'ingénieurs et leurs performances, sorti d'un premier cercle, sont très disparates, d'où l'importance d'entrer dans une « bonne » prépa.** Penser qu'un dossier « moyen » permet d'entrer plus facilement en prépa ECS qu'en prépa scientifique est une erreur d'appréciation qui mène généralement à une impasse : il faut un profil très équilibré.

> *****Un lycée comme LLG peut recevoir 15 fois plus de candidatures en ECS qu'il ne propose de places (10 fois plus en scientifique et 6 à 7 fois plus en littéraire)

L'inscription acquise, pas de questions de stratégie à se poser jusqu'aux concours !

Les prépas ECS sont théoriquement ouvertes à toutes les options des bacs S (rarement à des bacs ES) ; dans les faits, à dossiers comparables, l'option maths est souvent privilégiée.

> ➔ Les maths pèsent lourd dans les concours, (fort coeff. dans les écoles les plus convoitées).

Avec un bac L option maths et un très bon dossier on peut tenter sa chance en prépa ECE (qui est traditionnellement réservée aux bacheliers ES : programme de maths allégé, analyse économique et historique des sociétés contemporaines plus poussée). Cette stratégie n'est pas nécessairement la meilleure : n'oubliez pas que l'option lettres et sciences humaines des concours commerciaux a été mise au point spécialement pour les élèves de khâgne et que ceux qui profitent de cette faculté obtiennent d'excellents résultats.

Les prépas ENS Cachan (2 filières D1 « économie droit gestion » **et D2** « économie gestion »**) sont ouvertes aux bacheliers S et ES** (plus rarement L) ; moins connues, ces filières proposent un double cursus : au lycée et à l'université ; les débouchés sont l'ENS Cachan (petit quota), les écoles de commerce, des filières sélectives de l'université,

La charge de travail

La préparation aux concours commerciaux se fait obligatoirement en 2 ans ; la charge de travail est répartie entre les 31 semaines de 1re année et les 23 semaines de 2e année, passant progressivement de l'acquisition d'une culture de base à son approfondissement puis à un entraînement intensif aux concours. Entre le travail personnel et le temps des cours, il faut compter 50 à 60 heures/semaine.

Comme pour toutes les prépas, **la 1re année ne se redouble pas**, (ce qui ne signifie pas que le « passage » soit automatique !). C'est le conseil de classe qui décide de l'admission **en 2e année, qui peut être redoublée par ceux qui ont échoué aux concours ou qui ne sont pas satisfaits de leurs résultats (ils deviennent alors « cubes »), mais uniquement avec l'accord du conseil de classe**.

> *****En France, environ 17 % des élèves des prépas économiques se réorientent en fin de 1re année. 9% redoublent leur 2ème année.

C'est l'équilibre entre toutes les matières enseignées qui fait la richesse et la difficulté spécifique des prépas commerciales.

En deux ans l'enseignement (en ECS) porte sur :
- **les maths** (algèbre, analyse de fonctions, stat. et proba.) : 7 h de cours + 2 h de TD hebdomadaires,
- **l'histoire et la géographie économiques** : 6 h par semaine,
- **la culture générale** (français et philosophie) : 6 h par semaine,
- **deux langues vivantes** (anglais obligatoire) : 2 x 3 h,
- **l'informatique** (en moyenne 1 h) ; plus en option **initiation aux sciences économiques** (1H)

\+ Devoirs sur table (4 h)
\+ Concours blancs (4 ou 5 sur les deux années).

*À LLG un concours blanc c'est, par exemple : /1er jour : 4 h de maths, 3 h de français /2e jour : 4 h de philo /3e jour : 2 h de LV1, 2 h de LV2, 2 h d'info /4e jour : 4 h d'histoire-géo /5e jour : 2 h d'éco.

Toutes les matières donnent lieu à des colles (entraînements aux oraux). Plus que de contrôler les connaissances, il s'agit de permettre aux étudiants de prendre conscience de leur manière de raisonner, de présenter leurs idées et leurs conclusions, de tester leurs points forts et de connaître leurs faiblesses.

Les concours des Écoles de commerce

Chaque classe prépare à tous les concours et les principales écoles ont un attrait comparable.
Le programme est le même, à quelques nuances près, pour toutes les écoles, c'est l'organisation des concours qui diffère (nombre et type d'épreuves, coefficients, « barres », oraux, etc.).
Le système des banques d'épreuves ou de notes (totales ou partielles) qui limite le nombre d'écrits à passer est très appréciable, non seulement pour le temps mais aussi pour le stress épargnés.

La question qui se pose aux élèves des prépas commerciales est plutôt celle des petites écoles de province, quels concours présenter : quel sérieux, quel prix ?

➔ Sachez que **si une quarantaine d'écoles recrutent après une prépa ECS, seules 28 d'entre elles sont habilitées à délivrer un Master.** Attention : certaines écoles allongent la durée de leur scolarité pour décrocher cette habilitation, mais le contenu ne suit pas toujours.

➔ Conscientes du **niveau élevé de leurs frais de scolarité**, beaucoup d'écoles font un effort particulier pour que le financement des études ne soit pas un obstacle majeur à la qualité de leur recrutement. **Nombreuses sont celles qui ont mis en place des systèmes de bourses, prêts d'honneur, alternance** ; à partir de la 2e année, les stages rémunérés sont très répandus. Consultez les écoles qui vous intéressent.

les autres possibilitÉs

L'admission à Sciences Po

Les procédures d'admission à Sciences Po ont été complètement revues ces dernières années. Se reporter pour plus d'informations aux paragraphes consacrés à Sciences Po dans le chapitre « Les prépas littéraires » (p. 13 de ce document) et dans le chapitre « Les études supérieures sans prépa » (p. 19). Il est également recommandé d'aller sur **le site de Sciences Po**.

Le concours de l'ENSAE (École Nationale de la Statistique et de l'Administration Économique)

Il forme les administrateurs de l'INSEE : 12 places par l'option « économie et sciences mathématiques ».

L'université. L'inscription cumulative, ou la validation des crédits ECTS permet de valider les années de classe préparatoire (60 ECTS par année) et de poursuivre des études universitaires.

POUR En savoir plus

Sur les écoles

http://www.hec.fr/
http://www.essec-prepas.com/
http://www.escpeurope.eu/
http://www.em-lyon.com/
http://www.edhec.com/
http://www.audencia.com/
http://bloom6.free.fr/# (site du SIGEM, qui propose aussi des statistiques utiles sur les concours)

Ces écoles, ainsi que les autres ESC, sont en « lien » sur les sites des concours (BCE et ECRICOME).

Sur les concours (BCE et ECRICOME)

http://www.concours-bce.com/ et www2.ecricome.org/

Sur les autres débouchés

http://www.sciences-po.fr/
http://www.ens-cachan.fr/
http://www.ensae.fr/

Sur les prépas ECS

http://www.infoprepa.com/ (site de l'association des profs de prépa HEC)

Beaucoup de renseignements aussi sur : http://www.objectifgrandesecoles.com/



Les prépas littéraires

Dans les classes littéraires, un certain nombre de ceux qui s'inscrivent ont d'emblée le projet de n'y rester qu'un an : si 20% des élèves intègrent une école, on estime à 90% la part des agrégés ayant fait au moins une année de prépa ! **Passer par une prépa, c'est en effet une bonne manière de ne pas se perdre dans la première année d'université et d'acquérir des méthodes de travail extrêmement efficaces**.
L'intérêt des prépas littéraires est leur pluridisciplinarité : dès le début, il ne faut négliger aucune matière.
La charge de travail y est très importante (au moins 60h/semaine entre cours, colles et travail personnel).

> ***** En France, les prépas littéraires enregistrent environ 40% d'abandons au cours ou à la fin de la 1re année. (A comparer avec 17% en prépas éco et 18% en prépas scientifiques)
> ***A** LLG, 70 à 80% des élèves de 1re année restent en khâgne au lycée l'année suivante.

En raison de cette « volatilité », les deux années d'études sont différentes : acclimatation, acquisition de connaissances et de méthodes en hypokhâgne (« HK » ou plus officiellement « Lettres Supérieures »), puis entraînement et préparation proprement dite aux concours en khâgne (« K » ou « Première Supérieure »).

Depuis quelques années, il n'est plus nécessaire de faire, dès l'entrée d'hypokhâgne littéraire, un choix qui contraint l'étudiant à une certaine filière pour la khâgne. **Les hypokhâgnes sont devenues non déterminantes. Elles préparent désormais aussi bien à des khâgnes ULM qu'à des khâgnes LYON (Lettres et Sciences Humaines, dites « LSH »).** Trois heures d'enseignement de langues et de culture de l'Antiquité et deux heures de Langue vivante 2 supplémentaires ont été ajoutées.

D'autre part, **la mise en place** à partir de 2011 **de la Banque d'Epreuves Littéraires** qui mutualise les épreuves de philosophie, d'histoire de français et de langue vivante avec refonte des programmes actuels, **permet l'élargissement des débouchés** en concernant aussi bien les ENS Ulm, Lyon et Cachan que l'Ecole des Chartes, des écoles de management, de journalisme, le Celsa, les écoles ECRICOME, Sciences Po, etc. (Attention: pour les écoles de la BCE il y a des épreuves écrites spécifiques en plus).

Comme pour toutes les classes préparatoires, **la première année (hypokhâgne) ne se redouble pas**.
En revanche, on peut faire deux, voire trois années de khâgne, en fonction des résultats aux concours (qui seront particulièrement étudiés en cas de changement de lycée) et avec l'accord du conseil de classe de fin d'année. Vu l'exiguïté des débouchés et la sélectivité des concours, c'est dans les classes littéraires que le poids des « redoublants » (voire « triplants ») est le plus lourd en 2e année.

> ***** A LLG, chaque année entre 23% et 35% des élèves inscrits en khâgne sont des redoublants (« cubes ») ; quelques uns (1 à 5) triplent leur année (« bicarrés »).

Selon son objectif, son parcours antérieur (maths, langues anciennes, etc.), ses goûts et ses points forts, l'élève pourra envisager une khâgne classique, moderne, scientifique ou chartiste.

A noter : les classes préparatoires littéraires sont ouvertes à tous les bacheliers quelle que soit leur série ; il faut évidemment un excellent niveau en lettres pour les S, en maths pour les L qui choisissent B/L et, outre une forte motivation, un remarquable niveau en latin pour ceux qui choisissent Chartes !

Quelles classes ?

1 - Les khâgnes « littéraires »

Elles préparent aux sections « littéraires » des ENS. **2 khâgnes sont possibles : « classique » et « moderne »**.

*** Les khâgnes classiques** (parfois appelées « Sèvres ») : 38% des élèves venant d'hypokhâgne.

Elles débouchent sur le concours A/L de l'ENS de la rue d'Ulm. **La langue ancienne est obligatoire**. Il est possible de la suivre en « grand débutant » (mais c'est alors un – très – gros travail supplémentaire).

➔ Avec une option complémentaire (pour Paris, à suivre en parallèle à Henri IV) **il est possible de présenter l'Ecole des Chartes par le concours B** (époques moderne et contemporaine, deux langues, 1re langue anglais ou allemand exclusivement) - environ 6 à 8 places par an.

> *** A LLG, uniquement des khâgnes A/L** : latin+grec+langue vivante, ou latin+2 LV, ou grec+2 LV
> ***** Autres classes à Paris : 2 à Henri IV, à Fénelon et à Condorcet, 1 à Janson-de-Sailly et à Molière.

*** Les khâgnes modernes ou LSH** (par survivance appelées « Cloud »): 62% des élèves.

Elles permettent dès le départ une plus grande spécialisation, et préparent aux concours de l'ENS Lettres Sciences Humaines (Lyon). Concours en partie commun (littérature, philo, histoire, langue vivante), pas de langue ancienne obligatoire mais de la géographie et un programme d'histoire plus étendu (histoire contemporaine).

➔ Avec l'option anglais LV1, il est possible de présenter l'ENS Cachan série E (langues vivantes)

* A Paris : Henri IV (2 classes), Fénelon (2), Victor Duruy (1), Condorcet (1), Chaptal (2), Jules Ferry (2), Claude Monet (1), Balzac (1), Hélène Boucher (1).

2 - Les khâgnes « Lettres et Sciences Sociales » ou K B/L

Elles ont été **conçues pour les profils à la fois scientifiques et littéraires** (bac S ou ES, rarement bac L option maths), **avec deux disciplines propres : les sciences sociales** (sociologie et économie, 4h/semaine+colles) **et les maths** (3h/semaine+TD+colles). Le programme de maths, quasiment celui d'une ECS (algèbre, analyse de fonctions, stat. et proba.), est abordé de manière beaucoup plus théorique. **La réforme des hypokhâgnes ne concerne pas la filière B/L.**

Les khâgnes B/L préparent prioritairement aux concours des ENS : groupe B/L (Ulm), série « sciences économiques et sociales » (Lyon) et série D3 « sciences sociales » (Cachan).

* 2 classes de ce type existent à Paris : Henri IV et Janson-de-Sailly (+ Lakanal à Sceaux)

3 - Les khâgnes « Chartes »

Pour les férus d'histoire (moderne ET médiévale) qui aiment aussi la littérature et la civilisation latines, cette filière recrute les bacheliers L (mais aussi S = 40% à Henri IV) ayant un excellent dossier en français, histoire et langues; avec pour objectif le concours d'entrée à l'Ecole des Chartes**, qui forme les responsables de la conservation du patrimoine** (archivistes, bibliothécaires...) et/ou prépare à l'enseignement et à la recherche dans ce domaine

* **3** classes de ce type existent : Paris (Henri IV), Strasbourg et Toulouse.

4 - Les khâgnes « Lettres St-Cyr »

Cette filière recrute les bacheliers L (mais aussi S et ES) qui sont attirés par les lettres et la carrière militaire. Ces classes proposent une formation sur le modèle des classes littéraires civiles, et préparent au concours de l'Ecole Spéciale Militaire de St Cyr.
(Histoire 4h, géographie 2h, français 5h, LV1 4 h, LV2 4h, philo 2h, maths 2h, EPS 4h, + options).

* **3** classes de ce type existent : Aix-en-Provence, Saint-Cyr-l'Ecole et La Flèche.

Quels concours pour quelles Écoles ?

Les prépas littéraires offrent moins de place à l'issue des concours que les autres filières de CPGE ;
Depuis l'année 2011, La BEL (Banque d'Epreuves Littéraires) ouvres plus de perspectives aux étudiants de ces classes : plus de 42 écoles en comptant les ENS et certains IEP de province.

1 - Les ENS (Écoles Normales Supérieures)

C'est le débouché **naturel et prestigieux des prépas littéraires**, même si la voie est étroite. A leur admission, les élèves signent un engagement de dix ans (y compris leurs 4 ans d'études) auprès de l'Etat, ce qui leur confère le statut d'élèves-fonctionnaires stagiaires ; ils perçoivent un traitement dès le début de leur scolarité. Préparant de futurs fonctionnaires, **ces concours, gratuits, peuvent être passés 3 fois au plus.**
Attention, les places « offertes » à chaque session représentent un « maximum », pas nécessairement pourvu.

* « Ulm » www.ens.fr

L'Ecole Normale Supérieure de la rue d'Ulm (la plus prestigieuse), a fusionné en 1985 avec l'ENSJF de Sèvres.
- Il y a deux séries au **concours Lettres : A/L** 75 places **et B/L** 25 places,
- Options pour le concours seulement
- Il y a une langue ancienne obligatoire (écrit et oral),
- C'est **un concours généraliste, de haut niveau**, (voir programme et calendrier sur http://www.ens.fr/spip.php?rubrique99 .

La voie A/L a la réputation (non usurpée) d'être le concours littéraire le plus sélectif, en raison de l'absence de programme des épreuves jusqu'à 2010, et du faible taux d'intégration (autour de 5 %). Aujourd'hui il y a un programme pour 4 disciplines sur les 6 obligatoires. A conseiller peut-être de préférence aux esprits de synthèse.

* L'ENS LSH www.ens-lyon.fr

L'Ecole Normale Supérieure (Lettres et Sciences Humaines) de Lyon résulte de la fusion des EN filles et garçons de Fontenay et Saint-Cloud.

- **3 séries « littéraires » : Sciences humaines** 38 places, **Lettres** 6 places, **Langues vivantes** 36 places et 5 places en **B/L** (sciences économiques et sociales),
- Les options sont décisives pour la suite de la scolarité,
- La langue ancienne facultative,

C'est un **concours par options** (quota de places par matières, plus de places qu'à ULM) : les candidats y sont plus nombreux, pour un Taux pas tellement plus élevé qu'à ULM.
Ce concours peut-être plus adapté aux esprits d'analyse.

* L'ENS Cachan www.ens-cachan.fr

Son recrutement est scientifique, ouvert aux étudiants
- **de K B/L en section sciences sociales** (17 places)
- **de K A/L en section langues étrangères** (8 places, taux de réussite estimé 3%).

L'écrit est commun avec l'option langues vivantes du concours ENS LSH. Formation au métier de prof d'anglais technique (pour écoles d'ingénieurs, etc.)

2 - L'Ecole des Chartes www.enc.sorbonne.fr

Mêmes conditions de statut étudiant que dans les ENS.
- 15 places par le concours A
- 8 places par le concours B (option de K A/L à suivre à HIV).

3 - LES ÉCOLES DE COMMERCE

Chaque année, près d'un cinquième des candidats aux concours des grandes écoles de commerce se présente par l'option Lettres et Sciences Humaines (ouverte aux A/L et B/L, sans quota). **Cette option suit de très près le programme des khâgnes et présente l'avantage de ne pas demander trop de travail spécifique.**

Ecrits propres à l'option : anglais, possibilité de prendre latin à la place de la 2ème langue vivante, philo, histoire et français selon la khâgne, maths ou sciences sociales pour les B/L, 3e langue ou géo pour les A/L.
- La difficulté pour les élèves de B/L qui choisissent maths peut venir du fait que leur programme comporte peu d'heures pour faire des exercices d'application (4h de plus en ECS),
- En A/L ou B/L, absence d'entraînement aux épreuves de contraction de texte (HEC) /synthèse (ESSEC).

➔ **Si l'objectif est d'intégrer une école de commerce, choisissez de préférence une khâgne dans un lycée ayant aussi une prépa ECS ou ECE** (une aide des professeurs de prépa ECS est souvent possible).
L'oral est le même pour tous les admissibles (sauf oraux de maths).

L'inscription à ces **concours, payants** (coûts d'inscription sur www.concours-bce.com et www2.ecricome.org), se fait, pour les concours du groupe BCE, sur le même site Internet que l'inscription aux concours des ENS.

4 - L'ENSAE Site : www.ensae.fr

L'Ecole Nationale de la Statistique et de l'Administration Economique **forme les administrateurs de l'INSEE**. Environ 18 places par an sont réservées pour les khâgnes B/L (option économie et sciences sociales du concours) et 12 pour les ECS filière scientifique. 4 épreuves écrites (culture générale, maths, LV, éco), mêmes épreuves à l'oral + une 2e épreuve de maths.

5 – Sciences-Po www.sciences-po.fr et www.sciencespo.fr/admissions/

* Sciences Po Paris (hors B.E.L.) : Plusieurs sites (dont le Havre)

L'admission en 2nd cycle est réservée aux étudiants qui ont validé 3 années d'études supérieures, ainsi qu'aux admissibles et sous-admissibles aux ENS après une 2e année de prépa littéraire. Certaines grandes écoles ont des accords avec Sciences Po permettant une dispense des épreuves écrites : l'ENSAE (École nationale de la statistique et de l'administration économique), Télécom Paris, l'ENS Cachan, etc.

➔**Le diplôme de Sciences Po, clairement positionné à Bac + 5, confère le grade de master à ses titulaires.**

* Instituts d'Etudes Politiques (IEP) hors Paris (*Dans le cadre de la B.E.L. : Lyon, Lille et Aix.*)

Les autres Instituts d'Etudes Politiques (Aix, Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Rennes, Strasbourg, Toulouse et **en 2014** Grand Paris Ouest) ont un fonctionnement différent (inscriptions possibles en 1re, 2e, 3e ou 4e année selon les IEP). Il est donc recommandé d'aller sur leurs sites. Adresses des sites des autres IEP :

Aix-en-Provence : www.iep.u-3mrs.fr
Bordeaux : www.sciencespobordeaux.fr
Grenoble : www-sciences-po.upmf-grenoble.fr
Lille : http://iep.univ-lille2.fr
Lyon : http://iep.univ-lyon2.fr
Rennes : www.rennes.iep.fr
Strasbourg : www-iep.u-strasbg.fr
Toulouse : www.sciencespo-toulouse.fr

Grand paris Ouest : http://www.u-cergy.fr/fr/universite/actualites-generales/concours-commun-iep.html

6 – AUTRES :

Dans le cadre de la B.E.L. : CELSA (journalisme), ESIT (traduction), ISIT (management et communication) , ISMAPP (Instit. Sup. de management public et politique) ; Université Paris-Dauphine.
De nouveaux débouchés viendront compléter cette liste ultérieurement.

Quelle charge de travail en prépa littéraire ?

1 - Au programme en 1re année :

- **Un tronc commun** : français (5h) histoire (5h) philo (4h) langue viva nte (4h) géographie (2h) + 2h d'EPS
- **Des enseignements choisis** : latin et/ou grec (4h), langue vivante 2 (3h) sciences économiques et sociales, maths, enseignement artistique (théâtre, cinéma, musique, arts plastiques)+ le cas échéant des heures spécifiques pour la préparation à Sciences Po (6h de culture générale, histoire, géographie, LV)

En prépa Chartes : 10h d'histoire, 2h de français, 2h de LV, 6h de latin obligatoires (+ matières au choix).

2 - En 2e année, selon la khâgne :

- **Ulm A/L :** obligatoirement philo (6h), français (5h), histoire contemporaine (4h,) langue ancienne (4h), langue vivante (5h) + 2h d'EPS + options
- **Ulm B/L** : obligatoirement maths (5h), philo (4h), français (4h), histoire (4h), sciences sociales (4h), langue vivante (5h) + EPS (2h) + langue optionnelle latin ou grec (4h) + options
- **ENS LSH** : obligatoirement français (5h), langue vivante (5h), philo (4h), histoire (2h), géo (2h), + EPS (2h) + options
- **Prépa Chartes : 10h** d'histoire, 4h de français, 2h de langues vivantes 5h de latin obligatoires + options

En hypokhâgne ou khâgne, comme dans toutes les prépas**, il faut ajouter un nombre important d'heures de colles et un concours blanc par semestre.**

* A LLG, un concours blanc, c'est (à titre d'exemple et selon les années) :
➔ En HK : **/j1** : 6h d'histoire**, /j2** : 6h de géographie, **/j3** : 6h de français **/j4** : 6h de philo, **/j7** : 5h de latin , **/j9** : 4h de langue vivante a, **/j11** : 6h de langue vivante b, **/j12** : 4h de version grecque.
➔ En K : **/j1** : 6h d'histoire contemporaine, **/j2** : 6h de composition française, **/j5** : 6h de philo, **/j6** : 4h de version de LV, **/j8** : 4h de version (latin ou grec), **/j9** : entre 4 et 6h d'option (géographie, version latine ou langue vivante, commentaire de texte philo, français ou littérature étrangère).

S'INSCRIRE EN FAC

Si l'inscription cumulative à l'université est recommandée à tous les élèves de prépas, elle est **fortement conseillée pour les littéraires**. Le temps passé en prépa ne sera ainsi pas perdu, grâce aux équivalences :
Sur proposition du conseil de classe (tenant compte de l'assiduité et des résultats scolaires, y compris aux concours blancs), le conseil d'équivalence de l'université validera tout ou partie des acquis correspondant aux disciplines enseignées en prépa. **Dans le nouveau système européen d'ECTS (crédits d'études cumulables et échangeables), chaque année de prépa validée donne droit à l'attribution de 60 ECTS.**

➔ **ATTENTION** : **cette inscription n'intervient qu'après la rentrée des classes de prépa,** elle n'a rien à voir avec l'inscription de fin de Terminale. **Voir aussi les nouvelles conventions passerelles prépa-universités**.

POUR EN SAVOIR PLUS

Sur l'organisation des concours littéraires
http://www.concours-bce.com

Sur les concours des écoles de commerce (les écoles sont toutes « en lien » sur le site des concours)
http://www.concours-bce.com et www2.ecricome.org

Sur les écoles militaires http://www.st-cyr.terre.defense.gouv.fr/

Sur le journalisme http://www.esj-lille.fr/ et http://www.letudiant.fr/etudes/secteurs/journalisme_1.html



Des Études supérieures HORS CPGE :

http://www.letudiant.fr/bac/bac-s/quelles-sont-les-ecoles-accessibles-directement-apres-un-bac-s-

1 - LES ÉCOLES D'INGÉNIEURS AVEC PRÉPA INTÉGRÉE

La sélection à l'entrée est sérieuse et sans un bon dossier scolaire il est difficile d'y être admis. L'admission se fait en général sur concours, qui ont généralement lieu au cours du mois de mai. Beaucoup de ces écoles sont spécialisées et conviendront particulièrement bien aux élèves ayant des préférences ou des projets déjà très affirmés. Elles offrent près de 7 000 places chaque année. La plupart sont maintenant ouvertes aux bacheliers S, STI ou STL.

Il existe quelque 80 écoles de ce type ; préférez celles qui délivrent un diplôme reconnu par l'État.
Le cursus est généralement de 5 ans : 2 ans de « cycle préparatoire » (programme de sup. et spé, associé à des enseignements plus concrets) et 3 années d'école proprement dite de « cycle ingénieur ». Le coût des études dans ces écoles varie suivant que l'école est nationale ou privée.

Ces écoles, dans leur grande majorité, se sont regroupées sur 2 sites principaux d'inscription pour avoir une procédure commune d'inscription et de gestion des candidatures : http://www.admission-postbac.fr et http://www.grandesecoles-postbac.fr.
Il existe 11 concours qui regroupent près de 70 écoles d'ingénieurs proposant une formation en 5 ans.

Les seules écoles ayant leur procédure d'inscription propre sont l'EBI et l'ISTOM à Cergy-Pontoise, l'EPITA au Kremlin-Bicêtre et l'ITECH à Lyon.

* Les INSA (Instituts Nationaux de Sciences Appliquées) :

Ils sont 5 (Lyon, Toulouse, Rennes, Rouen et Strasbourg), sont publics et offrent 2300 places pour les bacheliers S, STI2D et STL. Le recrutement est commun aux 5 écoles (dossier scolaire de 1re et Tle + résultats au bac). Il se fait sur dossier scolaire et entretiens (courant avril-mai). La procédure est sélective : la quasi-totalité des admis a eu une mention bien ou très bien au bac**.** De plus, une très grande majorité sont issus des spécialités maths et physique.
L'affectation se fait en fonction du classement du candidat et des vœux exprimés dans son acte de candidature. Frais d'inscription 2013: 95€.

Candidatures par Internet du 20/01 au 20/03/2014**.** Frais de scolarité : environ 600 € (+ Sécurité Sociale).

- ➔ 1re étape d'inscription http://www.admission-postbac.fr/
- ➔ puis dossier de candidature http://www.insa-france.fr/

* Les ENI (Écoles Nationales d'Ingénieurs)

Ce sont 5 écoles publiques qui offrent environ 500 places aux bacheliers S, STI ou STL (Brest, Metz, Saint-Étienne, Val-de-Loire et Tarbes). Frais de candidature : 50 € (gratuit pour les boursiers). Épreuves de sélection en 2 temps : **1)** examen du dossier scolaire (notes de 1re et Tle + notes bac 1ère), coeff 6 - **2)** entretien pour apprécier la motivation et les aptitudes du candidat (en mai), coeff. 4. Pour Tarbes, l'admission se fait par le concours GEIPI-Polytech (voir ci-dessous).

Candidatures par Internet du 20/01 au 20/03/2014 http://www.admission-postbac.fr

- ➔ Brest : http://www.enib.fr/ , Metz : http://www.enim.fr/ , Tarbes : http://wwwenit.fr
- ➔ Saint-Étienne : http://www.enise.fr/ Val-de-Loire : http://www.enivl.fr/

* Le groupe GEIPI-Polytech

Ce groupe a été formé par l'association de 2 réseaux ; il rassemble 26 écoles publiques et offre plus de 2300 places aussi bien aux bacheliers S que STI ou STL.
Le réseau Polytech rassemble des écoles d'ingénieurs des universités : Lille, Paris-UPMC, Paris-Sud, Orléans, Tours, Nantes, Clermont-Ferrand, Annecy-Chambéry, Grenoble, Montpellier, Nice-Sophia et Marseille ; Polytech-Bio (Clermont, Lille, Montpellier, Paris-UPMC). Admissions possibles aussi à Bac +2 et Bac +4.
Pour les S, les épreuves écrites d'une durée de 3h auront lieu le mercredi 14 mai 2014 après-midi, L'entretien de motivation d'une durée de 25 minutes aura lieu entre le 23 avril et le 21 mai 2014.

- ➔ inscription sur http://www.admission-postbac.fr/ (du 20 janvier au 20 mars 2014)
- ➔ information sur http://www.geipi-polytech.org/
- ➔ réseau des écoles http://www.polytech-reseau.org/

Le GEIPI (Groupement d'Écoles d'Ingénieurs Publiques à Parcours Intégré) rassemble : l'ESSTIN, EEIGM et l'ENSGSI (Nancy), l'AGROSUP et l'ESIREM (Dijon), l'ISAT (Nevers), l'ISEL (Le Havre), l'ISTIA (Angers), l'ISTIL (Lyon) et l'ISTY (Versailles), l'ENSIM (Le Mans). Inscriptions du 20/01 au 20/03/2014 sur APB ,

sélection sur dossier, entretien et épreuves écrites (15 mai). Droit d'inscription 60 € environ, quel que soit le nombre d'écoles choisies.

➔ Inscription sur http://www.admission-postbac.fr/
➔ Site du GEIPI : http://www.geipi-polytech.org/

* La FESIC (Fédération d'Écoles Supérieures d'Ingénieurs et de Cadres)

Elle regroupe 28 écoles privées soit 21écoles d'ingénieurs et 7 écoles de management) et offre environ 3000 places. **Attention aux frais de scolarité qui peuvent être de 7000 à 8000€/an pendant 5 ans.**

De nombreuses écoles se sont regroupées en réseau avec chacun son concours d'accès.

Par exemple **le Concours Puissance 11** offre 2 000 places dans 13 écoles :

- 10 écoles du Réseau FESIC : CPE Lyon, ESAIP Angers, ESCOM Compiègne, ESEO Angers-Dijon-Paris, EPMI Cergy-Pontoise, HEI Lille, ISEN Brest, ISEN Lille, ISEN Toulon, ISEP Paris
- 3 écoles consulaires : ESIEE Amiens, ESIEE Paris, Esigelec Rouen

Les écoles d'ingénieurs de la FESIC sont des écoles privées associatives, celles du Réseau ESIEE et l'ESIGELEC sont consulaires.

Ou **Le recrutement FESIA** pour les formations d'ingénieur en alimentaire, agriculture, environnement

Se reporter aux sites :

➔ Inscription par Internet sur http://www.grandesecoles-postbac.fr ou http://www.admission-postbac.fr suivant les écoles de janvier à avril, épreuves écrites en mai (frais d'inscription 130 € environ : consulter les sites des écoles)).

➔ Information sur : http://www.fesic.org/

* Le groupe du concours Avenir

Ce concours concerne 6 écoles privées : l'EPF (Sceaux et Troyes), l'ECE Paris, l'EIGSI (La Rochelle),l' EISTI (Cergy Pontoise), l'ESILV (la Défense) et l'ESTACA (Paris et Laval). Il offre environ 1150 places aux bacheliers S et 90 aux bacheliers STI2D. Candidatures entre le 20/01 et le 20/03/2014, épreuves fin avril/début mai 2014 (QCM maths, physique, anglais, connaissances générales).

➔ Inscription sur http://www.admission-postbac.fr (mentionner Concours Avenir)

➔ Détails sur le concours : http://concoursavenir.fr Epreuve écrite pour les S le jeudi 8 mai 2014 et pour STI2D le samedi 12 avril 2014.

L'EPF propose d'intéressants parcours bi-diplômants (franco-allemand, franco-canadien, franco-américain, franco-espagnol). Admission en 2e année possible sous conditions. http://www.epf.fr/

Sites des autres écoles du concours Avenir

➔ ECE : http://www.ece.fr (retrait du dossier de candidature à partir du 20 janvier)
➔ EIGSI : http://www.eigsi.fr
➔ ESTACA (Levallois et Laval) : http://www.estaca.fr

* Certaines écoles ont leur propre site d'inscription : EBI, ISTOM (Cergy-Pontoise), EPITA Paris, ITECH Lyon.

NB. Les modalités de l'inscription informatique changent fréquemment. Il est donc prudent de se connecter aux sites des écoles pour vérifier si elles se sont rapprochées ou non des groupes existants.

* Les Instituts Universitaires de Technologie

Ces instituts proposent des formations courtes (DUT et licence professionnelle dans des domaines très variés. De nombreux étudiants continuent ensuite dans des écoles d'ingénieur. L'inscription se fait sur APB, l'admission se fait sur dossier. http://www.iut-fr.net

2 - LES ÉCOLES DE COMMERCE AVEC PRÉPA INTÉGRÉE

À la différence de celui des écoles d'ingénieurs, le monde des écoles de commerce est assez difficile à cerner, la majorité d'entre elles étant consulaires ou privées. De là de grandes variations du coût des études et de la qualité des diplômes délivrés ; la prudence est de mise.

* En 4 ans

Le Concours Sésame

Concours commun à 7 écoles (Cese Méditerranée, Cesem Reims, EBP International, EPSCI, ESCE, IFI et École de Management de Normandie). Chaque école applique son propre barème de sélection. Épreuves écrites : analyse et synthèse de dossier, test de logique générale, test de logique numérique, langues vivantes. Épreuves orales : entretien de motivation et de culture générale, langues vivantes.
Inscriptions du 3 janvier au 30 mars 2014. Épreuves 23 et 24 avril 2014.

➔ http://www.concours-sesame.net/

Le Concours Pass
Créé par 2 groupes d'enseignement supérieur (l'EDHEC et l'INSEEC) pour leurs programmes après bac, le concours Pass regroupe 5 écoles (Espeme Lille et Nice, ECE Bordeaux et Lyon, MBA Institute). Mêmes épreuves, écrites et orales, mêmes coefficients, plusieurs sessions dans l'année, possibilité d'intégrer une autre école que celle pour laquelle on a postulé.

➔ http://concours-pass.com/

* En 5 ans

Accès
Concours commun IESEG, ESSCA et ESDES pour les épreuves écrites (synthèse, maîtrise du français, maths, anglais et LV2 - facultatif), épreuves orales propres à chaque école. Inscriptionsen ligne : 7 janvier-21 mars 2013 (écrits les 16 et 17 avril 2014). ➔ http://www.concours-acces.com/

PRISM
Concours du groupe ISEG (7 écoles de management) qui propose traditionnellement 3 sessions de recrutement en mars-avril. Frais de candidature : environ 100 euros.
➔ http://www.concours-prism.com/

De nombreuses autres écoles ont leurs propres concours.

3 – SCIENCES PO PARIS

* Admission en 1er cycle

Attention : changement de procédure depuis l'an dernier, l'examen d'entrée se passe au mois de mars

- **Examen d'entrée** pour les futurs bacheliers 2014, les 1 et 2 mars 2014. Oraux du 27/05 au 07/06 pour les admissibles. Inscriptions en ligne entre le 15/11/2013 et le 02/01/2014, coût : 140 €

  ➔ **L'admission n'est valable que pour l'année universitaire qui suit immédiatement la décision du jury : aucun report d'études n'est autorisé.**

- Entrée en **double cursus de licence Sciences et Sciences sociales, via l'université Pierre & Marie Curie (Paris VI).** Sciences Po et l'UPMC ont mis en place depuis 2005 un premier cycle scientifique à double compétence, mêlant les enseignements scientifiques et les sciences sociales. **À l'issue des 3 années de licence, les doubles diplômés pourront choisir de suivre leurs études en master à l'UPMC ou à Sciences Po.** Chaque promotion compte une trentaine d'inscrits, chacun établissement en fournissant la moitié. L' 'UPMC retient environ 20 = 25% des dossiers reçus. **Ce parcours est également ouvert via Paris Sorbonne I (Sc. Sociales et math. Appliquées) et Paris IV (Sc. Sociales et Lettres/Philo/Histoire).**

* Admission en 2e cycle

Elle est réservée aux étudiants qui ont validé 3 années d'études supérieures, ainsi qu'aux admissibles et sous-admissibles aux ENS (écoles normales supérieures) : **voir en P.11**, et le site ➔ http://www.sciences-po.fr/

Les autres Instituts d'Études Politiques (Aix, Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Rennes, Strasbourg, Toulouse et à la rentrée grand Paris Ouest) offrent des perspectives intéressantes. **Leur fonctionnement diffère en matière d'admissions** (possible en 1re, 2e, 3e ou 4e année selon les IEP). Il est donc recommandé d'aller sur leurs sites (**P.12**). Aix, Lille, Lyon, Rennes, Strasbourg , Toulouse et grand Paris-Ouest organisent un concours commun le 24/05/2014, http://cc.iep.fr

4 - LES UNIVERSITÉS

Pour l'inscription administrative (l'inscription pédagogique constitue une démarche différente qui s'effectue en septembre), le seul passeport nécessaire, outre l'enregistrement sur le site des inscriptions post-bac (http://www.admission-postbac.fr), est le baccalauréat.

Attention, les capacités d'accueil dans certaines filières sont limitées Certaines universités pratiquant la « sectorisation géographique », en particulier en Ile-de-France, nous vous conseillons d'aller voir sur les sites de ces universités ou de vous rendre à leurs journées portes ouvertes (généralement organisées entre février et avril) ➔ http://www. univ-paris1.fr/, http://www.univ-paris2.fr/, etc.

De nouvelles mesures pour les inscriptions

Certaines universités ont adopté la proposition du ministre d'étendre la procédure de présentation de dossiers préliminaires aux universités, dite procédure d'orientation active. Les universités sont libres d'organiser cette procédure à leur convenance (tests proposés sur un site, entretien, dossiers…) Elles examinent les candidatures et font part de leur réponse aux étudiants. Si le dossier est considéré comme inadapté au cursus sollicité, l'université prévient et propose un autre type de formation.
- L'étudiant a le choix entre persister dans son choix initial ou changer de voie.

* Le droit
Cette discipline suppose de s'inscrire à l'université. Universités parisiennes :

- ➔ Paris I. Renseignements : http://www.univ-paris1.fr/ufr/ufr01/
- ➔ Paris II Assas : http://www.u-paris2.fr/13136124/0/fiche___pagelibre/&RH=FORMATION
- ➔ Paris V René Descartes. Renseignements : http://www.droit.univ-paris5.fr/
- ➔ Paris X Nanterre. Renseignements : http://www.u-paris10.fr/
- ➔ Paris XI Sud. Renseignements : http://www.jm.u-psud.fr/
- ➔ Paris XIII. Renseignements : http://www.univ-paris13.fr/

* Les filières sélectives
Certaines universités, telle Paris-Dauphine (http://www.dauphine.fr), sélectionnent sur dossier. Il n'y a pas d'inscription sur APB pour Paris-Dauphine

- ➔ Inscription sur le site de l'université.
- ➔ Saisie du dossier sur le site www.dauphine.fr de début février à fin mars 2014
- ➔ Réponse début juin, inscription début juillet.

L'économie est aussi enseignée dans plusieurs universités telles que Paris I, Paris VII…

Nouveautés : Les universités, dans le cadre de leur autonomie, développent actuellement des filières exigeantes sélectives (double cursus, cursus bi disciplinaire) aussi bien en sciences qu'en droit, économie … L'offre évolue assez rapidement. Voir par exemple pour les sciences l'université Pierre et Marie Curiehttp://www.upmc.fr/fr/formations/diplomes/sciences_et_technologies2/licences/cursus_bidisciplinaires.html ou http://www.upmc.fr/fr/formations/politique_de_formation/double_cursus.html
ou double cursus droit et sciences, droit et histoire :
http://www.uparis2.fr/13136124/0/fiche_pagelibre/&RH=FORMATION

Par ailleurs, presque toutes les écoles d'ingénieur et les ENS recrutent des étudiants ayant fait un cursus L1/L2/L3 universitaire sur dossier et/ou sur épreuves écrites et orales (voir https://astgrandesecoles.fr/ pour les écoles d'ingénieur et les sites des ENS). Certaines universités préparent à ce type de recrutement (par exemple voir Paris VI, Paris XI). Il s'agit d'une voie d'accès aux écoles d'ingénieurs à ne pas négliger et qui a tendance à se développer (140 places ouvertes en 2012 dans différentes écoles dont Ecole des Mines, Telecom, X, Ecole des Ponts, ESPCI..).

* Les Universités de Technologie (Compiègne, Troyes et Belfort-Montbéliard)
Ce sont des formations courtes, très qualifiantes. L'admission se fait sur dossier et entretien de motivation. Frais d'inscription environ 90 €. Frais d'études de l'ordre de 500 €/an (+ Sécurité Sociale).

➔ http://www.utc.fr/ , ➔ http://www.utt.fr/ , ➔ http://www.utbm.fr/

5 - LES INSCRIPTIONS « ÉTUDES DE SANTÉ » : DES PARTICULARITÉS

Depuis 2009, la 1re année est désormais commune à Médecine-Pharmacie-Odontologie-Sage femme. 11 unités de formation et de recherche (UFR) en Île-de-France.

· **Entre mi-janvier et mi-mars** (**20/01 au 20/03**), inscription sur http://admission-postbac.fr. Pour l'Île-de-France, l'étudiant émet un vœu générique et choisit 4 UFR qu'il hiérarchise.

· **On peut postuler ailleurs qu'en Île-de-France**, mais il est prudent de vérifier si l'université a mis en place un système de régulation des inscriptions (c'est le cas à Lyon et Nantes, par exemple).

· **Le calcul des affectations est fait automatiquement fin août sur la base des 4 UFR choisies par les candidats.** Il vise à répartir également les candidats entre les UFR en ventilant les mentions au bac.

. Fin août-début septembre : chaque candidat est informé de son affectation dans l'une des 4 UFR choisies. Dès la réception de la notification, procéder à l'inscription administrative directement auprès des services de la scolarité de la faculté de médecine indiquée.

Les universités de « Médecine » à Paris et en région parisienne :

➔ **Paris V, René Descartes** : Faculté de médecine (sites Cochin et Necker), Faculté des Sciences pharmaceutiques et biologiques, UFR biomédicale, UVPC Université virtuelle Paris V. Sites : www.medecine.univ-paris5.fr et www.biomedicale.univ-paris5.fr
➔ **Paris VI Pierre et Marie Curie** : Faculté de médecine (sites Pitié-Salpêtrière et Saint-Antoine), Centre de Recherches biomédicales (CRBM). Site : www.medecine.upmc.fr
➔ **Paris VII Denis Diderot** : Faculté de médecine X. Bichat. Site : www.medecine.univ-paris-diderot.fr/
➔ **Paris XI** : médecine Kremlin-Bicêtre, Pharmacie Châtenay-Malabry. Site www.medecine.upsud.fr/fr/
➔ **Paris XII** : Faculté de médecine de Créteil. Site : http://medecine.univ-paris12.fr
➔ **Paris XIII** : UFR Santé, médecine et biologie humaine. Site : www-smbh.univ-paris13.fr/
➔ **Université Versailles Saint-Quentin en Yvelines.** Site : www.uvsq.fr

La FCPE-LLG organise une soirée spéciale d'information sur les études de santé (février 2014).